

Numéro de marché :

|  |
| --- |
| **CHATEAU D’OIRON** |

|  |
| --- |
| Opération de restauration de la Tour de l’Epée, en cinq (5) lots |

|  |
| --- |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE**  **(CMT)** |

**PROCEDURE DE PASSATION :** Marché passé par procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1.1° du Code de la commande publique.

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** Centre des Monuments Nationaux - Hôtel de Sully - 62 rue Saint-Antoine - 75186 PARIS CEDEX 04, représenté par Madame Marie LAVANDIER, agissant en qualité de Présidente du Centre des Monuments Nationaux.

**SERVICE GESTIONNAIRE DU MARCHE :** Direction de la conservation des monuments et des collections – Pôle opérationnel Est Sud

**MAITRISE D’OEUVRE :** Olivier SALMON, Architecte en chef des Monuments historiques

|  |
| --- |
| **LOT 3 PEINTURE – DECORS PEINTS** |
| **NOM DU CANDIDAT :** |

|  |
| --- |
| **Ce document comprend les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations.**  **Le candidat doit obligatoirement renseigner tous les chapitres.**  **Le candidat veillera à renseigner son nom dans le cadre ci-dessus prévu à cet effet.**  **Le nombre de pages est limité à 20 (hors fiches techniques)** |

|  |
| --- |
| 1. **Note de programme d’exécution des prestations précisant les moyens humains et techniques que le candidat envisage de mettre en œuvre pour la réalisation des travaux**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les effectifs et qualifications du personnel sur le chantier : nombre prévisionnel d’agents salariés de l’entreprise sur le chantier et leur niveau de qualification, années d’expérience et références du conducteur de travaux et du chef de chantier ; * Effectif et qualifications du personnel administratif encadrant ; * Le matériel et les moyens techniques disponibles pour la réalisation des travaux.   La production par le candidat, à l’appui de sa note, d’un organigramme **de l’équipe dédiée aux travaux** et des CV des membres de l’équipe est souhaitée.  Les moyens humains et techniques devront être cohérents au regard des attendus, contraintes et délais d’exécution prévisionnel des travaux.  Le candidat fournira un **planning prévisionnel** des travaux par phase permettant d’apprécier sa cohérence avec les moyens humains et techniques mis en œuvre par le candidat.  ***En cas de sous-traitance, le candidat devra préciser****:*   * *Les prestations qui seront sous-traitées ;* * *Le nom de l’entreprise pressentie, ainsi que la composition de l’équipe d’intervention, avec le même niveau d’information attendu que pour l’équipe titulaire (moyens humains et techniques et références de travaux de même nature).* |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation de la méthodologie et des protocoles d’exécution des travaux**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * La méthodologie des travaux préparatoires et les modalités d’installations de chantier spécifiques au lot (prenant en compte les installations de chantier communes à tous les lots), et notamment : balisage et protections, conditions d’approvisionnement, de transport, d’accès au site et aux zones de travaux, de stockage, moyens de protection des existants et de remise en état des lieux après travaux ; * La provenance des matériaux et matériels spécifiques au chantier et références des fournisseurs – autres que ceux très courants (fiches techniques souhaitées) ; * Le mode opératoire, les procédés d’exécution, les protocoles techniques et les moyens de mise en œuvre des matériaux et matériels spécifiques au chantier – autres que ceux très courants, concernant notamment  (liste non exhaustive) : * ***Lot 3 : Peinture - Décors peints*** * *Peinture sur menuiserie neuve et ancienne* * *Restauration des décors peints* * *Travaux en site occupé* * Les mesures prises pour assurer la sécurité des personnes intervenant sur le chantier ; * Les mesures prises pour assurer l’hygiène et la sécurité des tiers (agents du monument et public) et la continuité de fonctionnement du monument (travaux en site occupé et fonctionnel).   Des schémas, plans, photographies, etc. peuvent venir illustrer les procédés d’exécution de l’entreprise.  **Remarque : seules les informations spécifiques à l’opération seront prises en compte dans la notation. Toute redite du CCTP ou toute information d’ordre générique ne sera pas comptée dans la notation.**  ***En cas de sous-traitance****, le candidat devra préciser la méthodologie et les protocoles d’exécution du sous-traitant, pour la partie des prestations qui lui incombe, avec le même niveau d’information attendu que pour l’équipe titulaire.* |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation des mesures adoptées pour réduire les nuisances de chantier, traitement des déchets et dispositions prises au titre de la protection de l’environnement**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les moyens envisagés pour la limitation des nuisances acoustiques, vibratoires, olfactives, paysagères, etc., des poussières et de toute autre source de pollution ; * Les moyens envisagés pour garantir la propreté du chantier (y compris zones de stockage) et de ses abords ; * Les moyens envisagés pour l’évacuation, le traitement et la valorisation des déchets et des terres extraites le cas échéant ; * Les précautions environnementales envisagées de manière générale pour réduire les contraintes et nuisances sur l’environnement.   Des croquis, notes, minutes ou photographies peuvent venir illustrer la démarche de l’entreprise. |

*Pour chaque sous-critère, le soumissionnaire peut apporter autant de précisions qu’il le souhaite, dans la limite du nombre de pages que doit contenir le mémoire technique. La liste des précisions à fournir n’étant pas exhaustive, les précisions qui doivent être impérativement communiquées et qui figurent ci-dessus ne peuvent être considérées que comme des éléments participant à l’appréciation de l’offre. Ainsi, la note correspondant à chaque sous-critère sera une note globale basée sur l’ensemble des informations transmises concernant ce sous-critère, y compris les éléments d’appréciation.*